

Réunion du Conseil Municipal

Du 21 septembre 2021 à 21 heures

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un septembre à 21 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 16 septembre 2021, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

Sont présents : Pierre CHASSANG, André FARGES, Adeline CHASSANY, Serge DUMAZEL, Claude PORTAL, Mickaël COMBES, Pierre-Baptiste FABRE, Olivier GUILBOT, Laurent SALSON, Gaëtan CHASSANY, Cécile MONTEIL

Secrétaire de séance : Adeline CHASSANY

Ordre du jour

- Emprunt pour acquisition de terrains
 - Location logements mairie et presbytère
 - Budget principal : décision modificative
 - Présentation du plan de zonage du PLUI
 - Questions diverses
- **Approbation du compte rendu de la dernière séance.**

Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 3 août 2021.

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

- **Emprunt pour acquisition de terrains**

Le maire rappelle que dans le cadre de l'acquisition de terrains de Mme GENDRE, un emprunt est prévu au budget. Il donne lecture des différentes propositions des établissements bancaires.

Il demande au conseil municipal :

- de choisir l'établissement bancaire auprès duquel sera réalisé l'emprunt
- de l'autoriser à signer le contrat de prêt

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne et autorise le maire à signer le contrat.

(Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Location logements mairie et presbytère**

Le maire informe le conseil que les locataires du logement du presbytère ont résilié le bail au 30 septembre 2021.

Il fait part de la demande de Mme PIGNOL Noémie et M. MEUNIER Vincent locataire au logement de la mairie qui souhaite déménager au 1^{er} octobre 2021 dans le logement du presbytère qui sera alors libre.

Il informe également le conseil municipal qu'il a reçu une demande de location pour le logement de la mairie actuellement occupé par Mme PIGNOL Noémie et M. MEUNIER Vincent et qui serait donc libre au 1^{er} octobre 2021.

Il demande au conseil de se prononcer sur ces demandes et d'en fixer les conditions (loyer, caution...).

Le conseil accepte ces demandes de location et fixe les loyers et cautions comme suit :

- pour le logement du presbytère :

✓ *Loyer : 450 €*

✓ *Caution : 450 €*

- pour le logement de la mairie :

✓ *Loyer 350 € + 50 € de charges*

✓ *Caution : 350 €.*

(Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Budget principal : décision modificative**

Le maire propose au conseil municipal d'approuver la décision modificative ci-dessous.

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2121 - 33	Plantations d'arbres et d'arbustes croix du Fabre	1534.00	
1322 - 12	Subvention Région pour signalétique		14500.00
1341 - 12	D.E.T.R. pour signalétique		12134.00
1641 - 12	Emprunts en euros pour signalétique		-5100.00
1641-000	Emprunts en euros pour acquisition de terrains		-20000.00
TOTAL :		1534.00	1534.00

Le conseil approuve cette décision modificative.

Présentation du plan de zonage du PLUI

Le maire présente le projet de zonage du PLUI pour la commune de Fridefont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Le Maire,
Pierre CHASSANG

André FARGES

Adeline CHASSANY

Serge DUMAZEL,

Claude PORTAL,

Mickaël COMBES,

Pierre-Baptiste FABRE,

Olivier GUILBOT,

Laurent SALSON,

Gaëtan CHASSANY,

Cécile MONTEIL